

La Gazette en Yvelines

MANTES-LA-JOLIE

Lycéens mis à genoux : non-lieu pour les policiers

Faits divers page 10



Rigueur, le maître-mot du budget départemental

Dossier page 2

Lors de son assemblée du 11 avril, le conseil départemental a validé son budget pour l'année 2025. Comme l'année précédente, il sera marqué par une cure d'austérité et de rigueur. Et surtout, le président du Département, Pierre Bédier, a accusé l'État de saper toutes ses mesures d'économie.



VALLEE DE SEINE
Les Écologistes normands et franciliens disent « oui » à la LNPN

Actu page 4

- **POISSY**
Les travaux du carrefour Pigozzi démarrent cet été Page 4

- **ANDRESY**
L'île Nancy a rouvert ses portes Page 5

- **ORGEVAL**
Nouvelles règles de stationnement en centre-ville Page 7

- **MANTES-LA-JOLIE**
Les cambrioleurs en herbe se font arrêter deux fois en 24 h Page 10

- **FOOTBALL**
Avant le sprint final, le FC Mantois et l'OFC Les Mureaux jouent gros Page 12

- **MANTES-LA-VILLE**
Avec CinéMantes, le 7^{ème} art s'invite à la salle Jacques Brel Page 14

FLINS-SUR-SEINE

Virvolt électrifie vos deux roues

Actu page 7



ACHERES
« Nous avons besoin de vous pour bâtir demain » : Claudie Haigneré inaugure une école à son nom

Actu page 6



VAUX-SUR-SEINE
Marin et Christopher, un four, un doublé gagnant

Actu page 8



Vous êtes entrepreneur, commerçant, artisan
vous désirez passer votre publicité dans notre journal ?

► **Faites appel à nous !**

pub@lagazette-yvelines.fr

YVELINES

Rigueur, le maître-mot du budget départemental

Lors de son assemblée du 11 avril, le conseil départemental a validé son budget pour l'année 2025. Comme l'année précédente, il sera marqué par une cure d'austérité et de rigueur. Et surtout, le président du Département, Pierre Bédier, a accusé l'État de saper toutes ses mesures d'économie.

AURELIEN BAYARD

Coluche disait : « Serrez-vous la ceinture pendant cinq ans, après, vous serez habitué. » Voilà deux ans que le Département des Yvelines applique des mesures d'austérité pour dégraisser un mammoth ayant plus d'un milliard de frais de fonctionnement. Cette réduction du train de vie de l'instance présidée par Pierre Bédier n'est pas faite de gaieté de cœur puisque l'ancien secrétaire d'État aime rappeler la fonction principale du conseil : « investir et accompagner les communes. » Elle est principalement due à la chute des DMTO (droits de mutations à titre onéreux) sur lesquels le Département perçoit 4,5 %. En effet, à cause d'une crise immobilière sans précédent, les transactions d'achat et de vente ralentissent.

« D'une part parce que les taux d'intérêt des emprunts augmentent et d'autre part, de la réticence des élus à construire des logements neufs, qui provient aussi de la réticence des habitants à avoir plus de voisins » expliquait Pierre Bédier dans notre édition du 31 janvier 2024. Le Mantais d'adoption fustigeait également l'application de la nouvelle loi qui demande de faire des bilans thermiques et de ne plus louer les logements en catégorie G : « Les propriétaires sont obligés de réaliser des travaux onéreux, ce qui paralyse également le marché immobilier. » En 2023, la chute des DTMO à hauteur de 30 % entre l'année 2023 et 2024 grevait ainsi de 140 millions d'euros le budget du Département, un chiffre important sur les 450 millions d'euros de recette globale. « Nous sommes le 2^{ème} Département le plus impacté de France en termes de pourcentage, le 3^{ème} en termes de valeur » rappelait Pierre Bédier l'année dernière.

L'Etat, une nouvelle fois grand méchant loup

Par ailleurs, il touche aussi une quote-part sur la TVA et aurait dû donc bénéficier d'une augmentation de ces recettes du fait de l'inflation, mais la nouvelle loi de finance l'a plafonné. Après les 40 millions d'euros d'économisés en 2023, 30 millions supplémentaires

en 2024 sont venus s'ajouter sur les postes suivants : 8 en dépense de communication, sport et culture, 7 grâce à l'optimisation des dépenses opérateurs, 5 provenant de la masse salariale hors inflation contenue. Les recettes réelles de fonctionnement ont été stabilisées grâce à l'activation de 71 millions d'euros de recettes exceptionnelles dont 44 millions d'euros de leviers techniques (reprises de provisions, annulation de rattachements, neutralisation des amortissements). Ces efforts ont permis de compenser intégralement l'inflation de 2 %, l'augmentation des intérêts de la dette et les mesures imposées au Département comme la hausse de l'activité de l'aide sociale à l'enfance (+10 millions d'euros dont 5 pour les mineurs non accompagnés).

Bis repetita pour 2025, les prévisions budgétaires qui s'annoncent dans la continuité du plan de sobriété ont nécessité pour la première fois d'effectuer un vote du budget primitif lors de la séance publique du 11 avril afin de pouvoir reprendre le résultat de 2024 (53 millions). Durant celle-ci, l'intégralité des conseillers départementaux ont pointé du doigt les mesures confiscatoires de la Loi de Finance 2025, privant le Département de 37 millions d'euros de marge de manœuvre. À l'instar des communes, l'organisation présidée par Pierre Bédier doit s'acquitter de la DILICO. « C'est un effort qui est demandé aux communes dans le cadre de la nouvelle loi des finances publiques » détaillait Benoît de Laurens, édile chapetois, dans notre édition du 2 avril. Ce nouveau prélèvement détermine le potentiel fiscal par habitant et est censé fonctionner comme un prêt pendant 3 ans. Il doit donc être remboursé après cette période mais on reste dubitatif chez les élus yvelinois.

« Cela impose donc 20 millions de dépenses en plus, qui aboutit à une totale confiscation du montant de la dotation globale de fonctionnement versée par l'État (19 millions d'euros, Ndlr), dernier soutien qui était encore perçu » s'étrangle Pierre Bédier. L'État devient ainsi le grand méchant loup, surtout quand Oliver de la

Faire évoque le remboursement des AIS (allocations individuelles de solidarité) dont font partie le RSA, l'AAH, l'APA. En effet, le Département verse ces aides puis envoie la note à Bercy pour récupérer l'argent. « Il y a 310 millions d'euros de delta en 2024, s'offusque le conseiller départemental du canton de Versailles, et sur les 10 dernières années, la note monte à 3 milliards d'euros. Nous aurions pu en mener des politiques avec ça. »

Des repas scolaires à 4 composantes au lieu de 5

Parmi la salve d'économies se trouve une qui fait déjà parler d'elle dans les collèges : le passage de 5 à 4 composantes dans les repas deux jours par semaine, à partir du mois de mai. Gains de l'opération : 300 000 euros en plus dans les caisses yvelinoises. Sur les réseaux sociaux, les associations de parents d'élèves sont déjà montées au créneau et une pétition circule. « Cette décision repose notamment sur une enquête réalisée au sein des collèges ayant révélé que les élèves ne prenaient en moyenne que 3,7 composantes parmi les 5 proposées » se justifie-t-on au sein du conseil départemental. « Cela permettrait aussi de réduire les gaspillages qui sont de 100 kg par jour » ajoute Catherine Arenou, la maire de Chanteloup-les-Vignes. Par ailleurs, selon le quotient familial, le coût d'un repas pour une famille résidente dans les Yvelines s'élève entre 1 euro et 4,64 euros. « Alors que le coût de production d'un repas est estimé à 9,25 euros. Nous prenons donc en charge entre 50 % et près de 90 % des repas » objecte le Département. De plus, ce n'est pas le seul à avoir opéré ce changement à quatre composantes puisque l'Essonne et les Hauts-de-Seine le pratiquent depuis au moins un an.

Il n'y a pas que la chute des DTMO qui inquiètent Pierre Bédier : il y a aussi la baisse des recettes de la TVA. « Ne croyons pas que toute cette agitation autour des droits de douane ne soit une histoire abstraite » s'alarme l'ancien maire de Mantes-la-Jolie avant de se muer en professeur d'économie : « Les



La suppression d'une composante un jour sur deux dans les cantines des collèges yvelinois a déjà provoqué la gronde des associations des parents d'élèves.

augmentations de prix, ça se traduit par une baisse de la consommation. Et s'il y a baisse de la consommation, il faut que celle-ci soit inférieure à celle de l'inflation pour que la TVA soit positive. Sinon, il peut y avoir un fléchissement de la TVA. »

Tout ceci inquiète évidemment les conseillers départementaux qui cumulent avec la fonction de maire et sont donc en première ligne. « Quels messages auprès de la population devons-nous faire passer et quelle pédagogie adopter ? » questionne Joséphine Kollmannsberger, édile de Plaisir. Et à moins d'un an des élections municipales, certains redoutent que la gronde populaire n'ait raison de leur place d'élus. De plus, à force de jongler avec les bilans financiers et autres

comptes de résultat afin de réduire la voilure, la maire plaisiroise craint que l'histoire ne se répète : « Durant la 3^{ème} République, nous n'étions que des gestionnaires et des découpeurs de ruban. »

Seule éclaircie au tableau, le Département yvelinois peut se targuer d'avoir une épargne positive, l'un des seuls dans la région Île-de-France. Toutefois, malgré les efforts qui vont être faits, l'instance départementale va renforcer son soutien aux projets éducatifs et culturels avec le dispositif SIEL+ et l'appel à projets « Santé en cultures ». « Conservons ce cap, une politique modeste sur le fonctionnement, fort dans l'investissement. Juste nous baissions l'intensité de la force » conclut Pierre Bédier. ■

Le Département veut un coup de frein contre les ZFE

Pierre Bédier les appelle les « zones à fort emmerdement (sic) ». Depuis 2021, une Zone à Faibles Émissions (ZFE) est en place dans 77 communes de la Métropole du Grand Paris, limitant progressivement la circulation des véhicules les plus polluants. Depuis le 1^{er} janvier 2025, les véhicules Crit'Air 3 sont également interdits. Le Département déplore les conséquences de ce dispositif sur les habitants de la grande couronne, en particulier ceux des zones rurales, qui n'ont souvent pas d'alternative à la voiture pour leurs trajets quotidiens, en raison d'un réseau de transports en commun insuffisant. « Le renforcement de cette ZFE va créer une ségrégation durable des territoires ruraux non desservis par les transports en commun » s'offusque-t-on chez les conseillers départementaux. Le Département a décidé de demander la suspension immédiate du renforcement des ZFE et critique également l'absence d'études d'impact étendues à l'ensemble des territoires concernés, au-delà de la seule Métropole du Grand Paris.



DITES LOUI

À UNE VIE MOINS CHÈRE



Toujours plus de prix et toujours le moins cher...



E. Leclerc  **MANTES-LA-VILLE**
RCS NANTERRE 880 892 518

87 Boulevard Roger Salengro - 78711 MANTES-LA-VILLE
Tél. : 01 34 97 33 60

HORAIRE D'OUVERTURE :
Du lundi au jeudi de 8h30 à 20h30, le vendredi de 8h30 à 21h00
et le samedi de 8h30 à 20h30

VALLEE DE SEINE

Les Écologistes normands et franciliens disent « oui » à la LNPN

Une réunion publique était organisée à Mantes-la-Jolie, le jeudi 10 avril dernier, pour convaincre les habitants des bienfaits de cette nouvelle ligne pour le territoire du Mantois.

■ MAXIME MOERLAND

Ne l'appellez plus LNPN ! Vous avez peut-être vu fleurir, ces dernières semaines dans le Mantois, des affiches invitant à dire « Oui à la Ligne Nouvelle Paris-Mantes-Normandie ». Elles sont l'oeuvre du parti des Écologistes, qui invitait les habitants du Mantois à se rendre à l'espace Guy Mainière, le jeudi 10 avril dans le quartier de Gassicourt de Mantes-la-Jolie, pour une réunion publique d'informations sur le projet de ligne ferroviaire - pour le moins controversé - qui doit relier la région normande à la capitale en passant par la Vallée de Seine.

Une initiative qui peut être perçue comme une réponse à l'offensive de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO), qui a maintes fois clamé son hostilité au projet ces derniers mois. « Les élus normands ont relancé ce projet, et ça a provoqué une levée de boucliers de la part de certains élus locaux dans les Yvelines, principalement les élus de

droite de GPSEO, qui ont lancé une pétition pour s'opposer au projet, et tout un tas d'actions avec une efficacité que je connaissais pas chez eux », a ironisé Dylan Guelton, conseiller municipal d'opposition à Magnanville et membre du bureau yvelinois des Écologistes.

Il n'était d'ailleurs pas le seul à prendre la parole lors de cet échange fleuve de deux heures. La sénatrice des Yvelines Ghislaine Senée, fervente défenseuse du projet, avait fait le déplacement tout comme des élus normands et des membres de la Fédération nationale des associations d'usagers des transports (FNAUT), issus des deux régions concernées. L'objectif ? Convaincre que cette nouvelle ligne ne sera pas seulement bénéfique aux Normands, mais aussi aux habitants du Mantois.

Car l'opposition des élus de GPSEO s'appuie sur un point central : « puisqu'aucun arrêt spécifique supplé-

mentaire n'est envisagé sur le territoire par les deux autorités organisatrices des transports (Île-de-France Mobilités et Région Normandie), les habitants et entreprises de la vallée de Seine supporteront tous les inconvénients de la LNPN, sans aucun bénéfice direct », déclarait la communauté urbaine lorsqu'elle publiait sa pétition en juin 2024, et récoltant plus de 16000 signatures depuis.

« Ils vous mentent de manière éhontée, affirme Bernard Champeau, président de la FNAUT Normandie. Dans le projet LNPN d'origine et confirmé par la dernière mouture, il y a le schéma de desserte. Toutes les 30 minutes sur la ligne Vallée de Seine, il est prévu un train Paris-Le Havre direct jusqu'à Rouen, toutes les 30 minutes un train caboteur Mantes-Vernon-Gailon jusqu'à Rouen, et toutes les 30 minutes un Paris-Mantes-Rosny-Bonnières-Vernon. Et actuellement, vous n'avez pas ça. Ce sera beaucoup mieux ! Quand on vous dit que les trains seront supprimés, c'est simplement pour créer une exaspération pour nourrir la campagne de dénigrement de la LNPN ».

La conseillère régionale d'Île-de-France Charlotte Nenner lui a d'ail-



Cette nouvelle ligne permettrait à l'axe Paris-Mantes de se doter de 4 voies : 2 pour la ligne J et le RER E, et 2 pour les trains normands, qui ne seraient plus ralentis par les perturbations des lignes du Transilien.

leurs emboîté le pas, assurant qu'un arrêt à Mantes est « indispensable ». « Les oppositions ont fait énormément de mal au projet. On a pris plusieurs années de retard. Les projets aussi importants ont besoin de coups de pouce politiques et de coopération entre les régions. Je pense que ça a été utilisé de manière politicienne et pour de mauvaises raisons ». Tandis que pour Ghislaine Senée, « ce n'est qu'une petite bataille politique. Les Normands ont dit « pas d'arrêt à Mantes » pour en faire un moyen de négociation en cas de refus des Franciliens ».

Pas de quoi convaincre tout le monde. Des agriculteurs présents lors de la réunion publique se sont inquiétés du devenir des terres agricoles qui figureraient sur le tracé de la ligne. « J'ai l'impression que vous parlez d'un fantasme avec cette ligne Paris-Mantes-Normandie, je ne vois

pas comment elle pourrait ne pas passer sur des terres agricoles. Je suis particulièrement inquiet ». « Il est clair qu'il y a des endroits où ça pose un vrai sujet, lui a répondu Ghislaine Senée. On a la Seine, on a l'autoroute, et on a le réseau ferré. Si, dans cet espace là, on arrive pas à trouver la capacité de pouvoir faire 2 voies, il y aurait des solutions d'enfouissement. Notre objectif, ce n'est pas de continuer à morceler les terres agricoles ».

L'objectif, il est clair : mettre des moyens pour « remettre le train au cœur des mobilités » et ainsi « répondre à l'urgence climatique », comme le souligne Fatima Cuny, co-responsable du groupe local Nord Yvelines des Écologistes. Cela passerait, selon eux, par cette nouvelle ligne qui rendrait les conditions de circulation « plus performantes » et les trains « plus ponctuels et réguliers ». ■

EN BREF

POISSY

Les travaux du carrefour Pigozzi démarrent cet été

Le Département des Yvelines entamera dès cet été le chantier de cet axe majeur de Poissy. Les travaux, qui seront réalisés en plusieurs phases, devraient durer 18 mois.

Le projet avait été annoncé en 2021. Voilà qu'il est sur le point de se concrétiser : les travaux de réaménagement du carrefour RD190

/ RD30, dit carrefour Pigozzi à Poissy, débuteront dès cet été pour une durée estimée de 18 mois. D'un montant de 6 millions d'euros, ce

chantier piloté par le Département des Yvelines va transformer le secteur en une place carrée qui permettra de faire demi-tour, de remonter vers le boulevard Gambetta depuis la rue Jean Pierre Timbaud, mais aussi d'accéder à Stellantis directement depuis la rue du Pont Ancien et Carrières-sous-Poissy.

« Conscients que les chantiers déjà en cours perturbent la circulation dans la cité Saint-Louis, la Ville et le Département ont mis en place une mission de coordination des projets en cours dans le centre-ville, assure la Mairie dans son dernier magazine municipal. Les travaux prévus, réalisés entièrement sous circulation, prévoient qu'aucune branche ne sera fermée à la circulation. Des réductions de voies sur l'avenue Gambetta seront possibles uniquement en journée entre 9h et 16h, soit en dehors des heures de pointe ». Ce chantier d'ampleur s'inscrit dans la transformation globale du quartier, qui verra bientôt l'arrivée du T13, la requalification du pôle gare, mais aussi le développement futur de l'éco-quartier Rouget-de-l'Isle. ■



Un large dispositif de communication sera déployé par les acteurs du projet afin de prévenir les habitants.

POISSY

500 collégiens rencontrent les forces de l'ordre

L'association Raid Aventure et les polices municipale et nationale organisaient deux journées de rencontres auprès de la jeunesse pisciacaïse, la semaine dernière.

Après un passage par la cité des Musiciens des Mureaux au mois d'octobre dernier, l'association Raid Aventure a fait escale à Poissy, en fin de semaine dernière. Composée d'agents de police bénévoles, elle sillonne l'Hexagone pour rétablir le dialogue entre les forces de l'ordre et la jeunesse. Ce sont pas moins de 500 élèves des collèges Adrienne Bolland, Le Corbusier, des Grands Champs ou encore Jean Jaurès qui ont pu prendre part à toute une palanquée d'ateliers visant à changer leur regard sur le métier de policier.

« Le lien entre les jeunes et la Police se crée plus facilement ici

que dans la rue, autour d'échanges, d'activités sportives et d'un vrai dialogue, s'est félicitée la maire de Poissy, Sandrine Berno dos Santos, sur ses réseaux sociaux après avoir fait un tour des ateliers. Une opération gagnante pour tout le monde ». ■



En Île-de-France, 70 % des 18-24 ans expriment même une défiance vis-à-vis des forces de l'ordre selon le Baromètre 2022 de la confiance politique du Cevipof.

VILLENES-SUR-SEINE

Un fromager reprend le relais postal

Les locaux de l'ancienne poste, qui étaient occupés par une épicerie, vont accueillir une fromagerie. L'activité du relais postal continuera d'être assurée.

C'est une tête connue des Villennoises et Villennois qui s'apprête à occuper l'ancienne poste. C'est Gilles Sleurs, qui gérait la guinguette de Villennes-sur-Seine avant de la laisser à son fils, qui s'apprête à ouvrir une fromagerie au 369, avenue Georges-Clémenceau, en lieu et place de l'épicerie.

« Il reprendra l'activité du relais postal, qui sera opérationnel dès que la Poste aura terminé son processus de migration des comptes entre l'ancien et le nouveau propriétaire », prévient la Mairie de Villennes-sur-Seine. En attendant la réactivation du relais poste de Villennes, la municipalité a mis en place, pour les personnes non véhiculées, une navette pour desservir le bureau de Poste d'Orgeval. Elle circule les mardis et jeudis, avec un départ sous la halle du marché à 9 h (inscription obligatoire au 01 39 08 25 40). ■



■ EN IMAGE

MANTES-LA-JOLIE

Valérie Péresse défend son bilan devant les Mantais

Le mercredi 9 avril, c'était une nouvelle journée yvelinoise pour la présidente de la Région. Après un passage à Achères dans la matinée (voir en page 6) ou une visite au lycée Saint-Exupéry de Mantes-la-Jolie, Valérie Péresse s'est rendue dans la soirée au parc des expositions Michel Sevin dans le cadre de sa tournée « *Ma Région change ma vie* », durant laquelle elle a vanté les actions de l'instance régionale aux quatre coins de l'Île-de-France. L'occasion pour elle de mettre en avant son bilan et de répondre aux questions des Mantais venus par dizaines pour l'occasion. Et un soir de Ligue des Champions qui plus est ! ■

ANDRESY

L'île Nancy a rouvert ses portes

Après plusieurs mois de fermeture hivernale, le joyau naturel de la commune accueille à nouveau le public les mercredis, samedis et dimanches.

Le timing était parfait : c'est sous une météo ensoleillée que l'île Nancy a accueilli ses premiers promeneurs de l'année en ce début de mois d'avril, à Andrésy. Accessible gratuitement en navette fluviale depuis le centre-ville, cette île préservée de 10 hectares invite à la détente et à la découverte. Ses jours d'ouverture restent inchangés : elle reste accessible le mercredi, le samedi et le dimanche de 11 h à 18 h.

Une île préservée de 10 hectares

Cette année encore, plusieurs animations sont prévues, notamment des ateliers nature pour les enfants et des rendez-vous culturels estivaux. Lieu emblématique du patrimoine andrésien, l'île Nancy reste un poumon vert prisé des habitants et des visiteurs. De quoi profiter du retour des beaux jours en beauté. ■

■ EN BREF

VALLEE DE SEINE

GPSEO investit dans un nouveau réseau de chaleur urbain plus propre

Les élus communautaires ont voté, le 10 avril dernier, pour le renouvellement du contrat de concession du réseau de chaleur urbain du Mantois, afin d'en moderniser les installations et d'étendre le service.

Plus de 30 000 m² de CO₂ évités chaque année : voilà l'objectif du nouveau réseau de chaleur urbain, qui devrait voir le jour d'ici 2030

dans le Mantois. Lors de sa séance du 10 avril, le conseil communautaire a adopté à une très large majorité la délibération relative

au renouvellement du contrat de concession du réseau de chaleur urbain du Mantois. Concrètement, cela permettra de moderniser intégralement les installations historiques de production (datant en partie de 1965), et d'étendre le service sur les zones actuellement non desservies de Mantes-la-Jolie, Mantes-la-Ville et Limay.

« Au-delà de la sécurisation des installations de production et de l'extension du service, ce nouveau réseau de chaleur recourra à de l'énergie de récupération (chaleur fatale) de l'usine de valorisation énergétique de la SARPI située sur le port de Limay, en complément de la chaufferie biomasse existante qui sera modernisée, précise Grand Paris Seine et Oise. Des solutions techniques innovantes de stockage et gestion de la chaleur produite seront également utilisées ». En plus d'être écologique, il s'agit d'une solution économique : la source de chaleur du nouveau réseau est principalement renouvelable (91,5 %), ce qui « garantit une stabilité tarifaire » selon la communauté urbaine. ■



Les travaux de développement du réseau seront réalisés d'ici 2030. En complément, une consultation participative sera lancée pour déterminer le nom du réseau de chaleur et son logo.

CHANTELOUP-LES-VIGNES

Des tulipes pour financer la lutte contre le cancer

Le Lions Club Conflans Montjoie a lancé son opération « *Tulipes contre le cancer* » le 4 avril. Cela contribue en priorité à la lutte contre le cancer infantile.

Chaque année, l'opération « *Tulipes contre le cancer* » permet au Lions Clubs Conflans Montjoie de réaliser des projets différents dans la région pour aider les enfants atteints du cancer. Le vendredi 4 avril marquait le lancement de cette opération 2025, sur le champ de tulipes situé sur la route d'Andrésy, à l'entrée de Chanteloup-les-Vignes où 70 000 tulipes y ont été plantées en novembre dernier.

70 000 tulipes plantées en novembre dernier

Des bouquets étaient donc proposés pendant la semaine sur le champ de tulipes, mais aussi les week-ends dans de nombreux magasins du territoire comme les Leclerc de Conflans-Sainte-Honorine et Carrières-sous-Poissy, les Intermarché des alentours ainsi

que le Franprix d'Andrésy. Des représentants des organismes auprès desquels le Lions Clubs Conflans Montjoie intervient comme l'hôpital de Poissy et l'EHPAD Richard Garnier sont également venus garnir les effectifs. ■



Chaque année, le Lions Clubs Conflans Montjoie plante des tulipes à Chanteloup-les-Vignes pour ensuite les vendre dans le cadre de la lutte contre le cancer.

LIONS CLUBS CONFLANS MONTJOIE

ACHERES

« Nous avons besoin de vous pour bâtir demain » : Claudie Haigneré inaugure une école à son nom

La scientifique et astronaute française était présente pour l'inauguration de l'école biosourcée baptisée en son nom, mercredi dernier. Et n'a pas manqué de porter un message plein d'espoir à la jeunesse achéroise.

MAXIME MOERLAND

« Comme chacune des étoiles dans le ciel, on a tous la possibilité de briller ». Quoi d'autre qu'un poème sur le thème du cosmos pour accueillir la première femme française (et européenne) à être allée dans l'espace ? C'est avec une certaine admiration dans les yeux que les élèves de l'école Claudie Haigneré ont pu rencontrer la scientifique qui a donné son nom à leur établissement, ouvert depuis janvier mais tout juste inauguré, le mercredi 9 avril dans le quartier de la gare à Achères.

Entourée des financeurs du projet, du Président du Département Pierre Bédier à celle de la Région Valérie Péresse, en passant par le Préfet Frédéric Rose, Claudie Haigneré s'est montrée particulièrement touchée au moment de prendre la parole face aux élèves. Mais en a profité pour leur délivrer un discours inspirant. « J'ai eu ce privilège de pouvoir contempler

la planète Terre en orbite, ce sont des moments pleins d'émotions, a-t-elle raconté. J'ai été émerveillée par tant de beauté, mais aussi vraiment soucieuse de la fragilité de cette planète qui est en fait notre vaisseau spatial. Je me pose, depuis cette époque, deux questions : quelle planète allons-nous laisser à nos enfants ? Et quels enfants allons nous laisser à notre planète ? »

C'est pour cela que Claudie Haigneré n'a pas hésité à donner son nom à cette nouvelle école : avec son architecture en bois, son isolation murale en paille, ou encore ses systèmes de géothermie pour réguler la chaleur et de récupération d'eau de pluie, l'école « concilie l'excellence environnementale et la réussite éducative », comme l'a souligné la scientifique. D'ailleurs, le projet a obtenu le niveau Or (soit le plus élevé) du label Bâtiment Durable Francilien (BDF), et ce dès sa phase d'étude. « Nous avons déjà constaté combien cette école répond

aux attentes des familles et des enseignants, s'est félicité le maire, Marc Honoré. C'est un projet ambitieux qui incarne une volonté de construire un avenir plus durable en mettant en œuvre des solutions technologiques exemplaires ».

Celle qui est aujourd'hui ambassadrice et conseillère auprès du directeur de l'Agence Spatiale Européenne (ESA) a tenu à s'adresser en particulier aux « petites

filles » présentes dans l'auditoire ce matin-là. « Parfois, elles n'ont pas rêvé grand. Elles pensent même que certains métiers ne sont pas pour les femmes, mais ça, ce n'est pas vrai. Il n'y a plus, aujourd'hui, de métier qui soit réservé aux hommes. Et votre talent à vous, votre intelligence, c'est vraiment une richesse. Nous avons besoin de vous pour bâtir demain ». Pierre Bédier, dans une envolée lyrique dont il a le secret, n'a d'ailleurs pas manqué de lui emboîter le pas. « L'avenir, ça passe par des femmes d'exceptions. Soyez toutes des Claudie Haigneré ! » ■



Pour Claudie Haigneré, cette nouvelle école est « exemplaire » pour « la génération future qui va sauver la planète ».

EN BREF

CARRIERES-SOUS-POISSY

Une bourse mise en place pour les étudiants

Les élus du conseil municipal ont voté pour la création d'un coup de pouce financier, permettant de compenser une partie des frais d'inscription des étudiants carriérois.

« Nous voulons engager un processus « gagnant-gagnant » avec notre jeunesse ». C'est par ces mots que Farid Medjadji, adjoint à la jeunesse et au sport à la Mairie de Carrières-sous-Poissy, a décrit la nouvelle bourse communale mise en place pour les étudiants. Les bacheliers carriérois pourront bénéficier d'une aide financière de 150 euros pour compenser en partie les frais d'inscriptions universitaires (qui s'élevaient à 280 euros en 2024-2025), à condition que la formation concernée soit dispensée dans un établissement public. En contrepartie, ces jeunes seront par la suite sollicités pour participer à des missions de mentorat ou de présentation de leur cursus auprès d'autres jeunes de la commune. « Alors que plus de 30 % des Carriérois ont moins de 20 ans, il est capital que nous ayons pour eux une ambition : celle de l'accompagnement », insiste la Ville. ■

INDISCRETS

Qui en veut à Zoé ? Les Andrésiennes et Andrésiens ont sûrement déjà aperçu ce mannequin posté devant les écoles maternelles et primaires Le Parc, censé renforcer la sécurité routière au niveau du passage piéton. Et bien ce personnage a été vandalisé pour la troisième depuis son installation, et pas qu'un peu : il a tout simplement été coupé en deux au niveau de la taille. « Je déplore que des citoyens s'attaquent à notre politique de sécurisation routière « Ville à 30 » et d'apaisement des circulations routières, particulièrement aux abords de nos écoles, s'est ému le maire Lionel Wastl sur ses réseaux sociaux. Nous mettrons tout en œuvre pour cesser ces actes de délinquance inadmissibles ». ■

Pas de dégâts, pas de blessés, mais une vraie frayeur du côté du restaurant scolaire de La Garenne, la semaine dernière à Verneuil-sur-Seine. Aux alentours de 13h45, le mercredi 9 avril, un incendie s'est déclaré au niveau du moteur d'une hotte d'extraction de la plonge. « Il n'y avait plus d'enfants dans le bâtiment à ce moment-là, mais seulement des agents de la ville, qui ont parfaitement réagi à ce départ de feu », assure la municipalité qui ajoute que « formées à ce type d'alerte, elles ont coupé les alimentations et prévenu les pompiers, qui se sont aussitôt déplacés ». Trois camions se sont immédiatement rendus sur place mais fort heureusement, le départ de feu a été vite maîtrisé. La partie restauration du lieu n'ayant pas été concernée par ce sinistre, le service des repas a été normalement assuré le lendemain midi. ■

Une caméra par école : voilà le plan de la Mairie de Mantes-la-Jolie pour renforcer la sécurité aux abords des établissements scolaires dans les prochaines semaines. Comme relaté par *Le Parisien*, 31 caméras de vidéosurveillance permettront de surveiller les abords des écoles et ainsi traiter en direct les situations comme le stationnement gênant en double file, les comportements suspects ou les conflits entre parents d'élèves. Les images seraient en effet reliées au centre de surveillance urbain, comme le relate le quotidien. Quant à l'utilisation de l'intelligence artificielle pour seconder les agents, le sujet n'a pas encore été tranché.

La transition est d'ailleurs toute trouvée : la Ville a alerté les parents d'élèves du collège Jules Ferry à propos d'individus qui demanderaient régulièrement de l'argent aux abords de l'établissement, pour soi-disant participer au financement d'un voyage scolaire. « Le Collège Jules-Ferry de Mantes-la-Jolie n'envoie jamais aucun élève réclamer de l'argent sur la voie publique ou vendre des objets dans la perspective d'un voyage scolaire », assure la municipalité. ■

EN BREF

CHANTELOUP-LES-VIGNES

Bac et brevet : la Ville donne un coup de pouce pour les révisions

La municipalité de Chanteloup-les-Vignes permet aux familles de profiter gratuitement de la plateforme en ligne « Prof Express », qui permet aux élèves d'accéder à de nombreuses ressources pour réviser leur examen.

Voilà qui devrait aider les collégiens et lycéens chantelouvais à aborder la période d'examen de manière plus sereine. La Ville de Chanteloup-les-Vignes a annoncé sur ses réseaux sociaux que les habitants de la commune et leurs enfants pouvaient accéder gratuitement à la plateforme de soutien scolaire en ligne « Prof Express », qui met de nombreuses ressources pédagogiques à disposition des élèves à l'approche du Bac et du brevet.

Ce dispositif s'inscrit dans le cadre du label « Cités éducatives », qui vise à mobiliser divers acteurs autour de l'accompagnement éducatif des jeunes. Fiches de

révision, exercices, sujets corrigés et méthodologie sont ainsi accessibles, tandis que des enseignants sont disponibles du lundi au dimanche de 17h à 20h (hors vendredi). L'inscription se fait via le lien <https://app.proffexpress.com/connexion-compte>. ■



La Ville de Chanteloup-les-Vignes a établi un partenariat avec la plateforme Prof Express après le Covid, pour réduire les inégalités éducatives et accompagner les jeunes dans leur réussite scolaire.

FLINS-SUR-SEINE

Virvolt électrifie vos deux roues

Installée depuis 3 ans dans les locaux de la Refactory à Flins-sur-Seine, la société Virvolt propose des kits d'électrification pour vélo. Le 14 avril, elle présentait son nouveau produit qui équipera sur les vélos cargos.

■ AURELIEN BAYARD

Dans la Refactory, on sort des moteurs... de vélo. Voilà maintenant trois ans que Virvolt a investi une partie des locaux de l'usine flinoise pour fabriquer ses kits d'électrification. Une continuité dans l'histoire de la jeune start-up puisque tout a commencé en 2020 dans un ancien garage Renault situé dans le 11^{ème} arrondissement de Paris. « Cela s'appelait le Square, nous avions 400 m² où on électrifiait tout type de projet comme des skateboards » se remémore Yvan de la Baume, l'un des fondateurs. C'est dans ce cadre que lui et ses deux associés font la connaissance de Nathalie Rey, actuellement à la tête du hub d'open innovation de The Future Is Neutral (l'entreprise d'économie circulaire automobile créée par Renault Group), qui, avec l'accord de sa direction, rameute les jeunes entrepreneurs dans les Yvelines.

Ils décident ensuite de se concentrer ensuite sur les deux roues :

« L'idée, c'était vraiment de créer le milieu de gamme qui n'existait pas, entre les motoristes asiatiques et les motoristes plus historiques comme Bosch ou Shimano, par exemple. » Les trois compères investissent donc les lieux et bénéficient ainsi de l'expertise du personnel de la marque au losange pour industrialiser leurs produits. « Dire qu'on était accompagné par Renault a rassuré beaucoup de monde » concède Yvan de la Baume. Aujourd'hui, Virvolt compte environ 350 partenaires aussi bien en France, qu'en Belgique ou en Suisse. Ce sont eux qui s'occupent de monter les kits d'électrification qui s'adaptent à « 99 % des vélos », un choix voulu par Yvan de la Baume : « Ça leur fait du trafic et ça renforce nos liens avec eux. »

Mais désormais, cette activité est suppléée par une autre : l'accompagnement de fabricants de vélos. Une quinzaine de marques fait donc appel à Virvolt lorsqu'elles

désirent sortir un modèle électrique. « Le marché du deux roues a eu deux années un peu compliquées mais nous, on a décidé de se positionner en amont de la chaîne en plaçant des pions un peu partout » détaille le co-fondateur. Toutefois, l'avenir reste radieux puisque les analystes estiment qu'en France, nous allons passer de 700 000 vélos électriques vendus à plus de 2 millions d'ici 2030. Et la start-up désire bien accompagner cette évolution, puisqu'après les kits Virvolt 500, 750 et 900, voici le modèle 2000.

Celui-ci a été lancé en partenariat avec Chouette Bicyclettes, à destination des vélos cargos, et présentée en grande pompe le 14 avril. « C'est un segment qui ne s'est jamais arrêté de grandir » s'emballe Yvan

de la Baume. En effet, ce moyen de locomotion peut offrir une vraie alternative aux familles ou aux personnes voulant transporter des marchandises et commence à s'imposer chez les habitants des zones périurbaines. S'il se distingue des autres par sa puissance, ce kit embarque une technologie innovante. Grâce à eBikeLabs, une entreprise de logiciels grenobloise, l'utilisateur n'aura même plus besoin de passer les vitesses.

Rentable depuis deux ans, Virvolt ambitionne de vendre 6 000 moteurs cette année et atteindre les 10 000 en 2026. Ses dirigeants avancent même l'esprit léger : leur cadence de fabrication peut quadrupler juste en ajoutant quelques opérateurs. ■



Le kit d'électrification est composé d'un moteur, d'une batterie et d'un écran.

■ EN BREF

ORGEVAL

Nouvelles règles de stationnement en centre-ville

Afin d'améliorer l'accès aux commerces du centre-ville et de fluidifier la circulation, le stationnement a été revu à Orgeval.

Les habitués du centre-ville d'Orgeval l'auront peut-être déjà remarqué : de nouvelles règles de stationnement sont entrées en vigueur, à l'initiative de la municipalité. Désormais, le stationnement est limité à 2h sur les parkings de la mairie, de l'église et de la sente des Jarentes, tandis que de nouvelles places d'arrêts minutes ont été ajoutées rue de Feucherolles et sente des Jarentes, à proximité directe des commerces. Car c'est bien pour cela que la Ville procède à ces changements : améliorer l'accès aux commerces et fluidifier la circulation. Des emplacements PMR ont également été ajoutés sur la place et le parking de l'église, sur place Bruneau-Lauré, mais aussi au niveau du chemin du Rû, de la sente des Jarentes et sur le parking de la mairie. « Consultez la signalisation présente dont les nouveaux panneaux 30 minutes et veillez bien à vous munir de votre disque de stationnement », prévient la Mairie. ■

■ EN BREF

VALLÉE DE SEINE

Ce qu'il faut savoir sur la fermeture provisoire des bibliothèques communautaires

Du 21 avril au 5 mai 2025 inclus, les bibliothécaires qui ont rejoint le réseau Biblios GPSEO entrent en phase de test pour préparer la mise en place d'un tout nouveau logiciel qui alimentera le portail communautaire.

Au début du mois de mai, un nouveau portail numérique pour les bibliothèques et médiathèques du territoire va voir le jour. Baptisé Biblios GPSEO, il permettra de remplacer les sites web des bibliothèques concernées et le portail Guillemette,

qui regroupait jusqu'ici les ressources numériques proposées aux habitants du territoire. Il permettra notamment de consulter un catalogue des collections « plus intuitif et ergonomique », de « gérer ses comptes plus facilement » et d'avoir un « accès rapide

aux abonnements et aux ressources numériques » comme l'apprentissage des langues, l'auto-formation, ou encore la presse en ligne.

La mise en place de ce nouveau portail nécessite toutefois une formation des agents. De ce fait, 9 des 11 bibliothèques communautaires fermeront leurs portes du 20 avril au 5 mai inclus. C'est le cas des médiathèques de Gargenville, des Mureaux (possibilité de retours en boîte de retour du mardi au samedi), des médiathèques Georges Duhamel et Louis Aragon de Mantes-la-Jolie (retours possibles à l'accueil), des bibliothèques André Malraux et Christine de Pizan à Poissy, ou encore de la ludothèque piscicaïse, de la médiathèque de Porcheville et de celle de Rosny-sur-Seine. La bibliothèque L'Embellie de Guerville reste ouverte mais sans possibilité de prêts ou de retours, tandis que la médiathèque Quincy Jones de Mantes-la-Jolie ferme pendant les vacances scolaires, du 12 au 30 avril inclus. ■

MANTES-LA-JOLIE

Avant sa destruction, replongez dans l'histoire de la tour Véga

Le Centre de Vie Sociale Aimé Césaire de Mantes-la-Jolie accueille, jusqu'au 25 avril, une exposition inédite retraçant l'histoire de ce lieu emblématique, à travers témoignages, archives et souvenirs.

Tout comme les tours Ader, Mercure, Pluton et Jupiter, la tour Véga fait partie des immeubles voués à être démolis dans les prochaines années, dans le cadre du projet de renouvellement urbain du quartier du Val-Fourré à Mantes-la-Jolie. Afin de revenir sur l'histoire de ce bâtiment emblématique érigé dans les années 60, le Centre de Vie Sociale Aimé Césaire abrite depuis le vendredi 11 avril une exposition faite de nombreux témoignages, d'images d'archives et de souvenirs de résidents.

Après l'inauguration officielle qui s'est déroulée vendredi dernier au

cœur du rez-de-chaussée de la tour, l'exposition reste visible jusqu'au vendredi 25 avril prochain, au 6 rue Boileau, de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h. L'entrée est gratuite et ouverte à tous. ■



Aucune pénalité de retard ne sera imputée sur cette période et les boîtes de retour resteront majoritairement ouvertes pour permettre de rendre vos ouvrages.



La tour Véga est peut-être la plus emblématique du Val-Fourré.

VAUX-SUR-SEINE

Marin et Christopher, un four, un doublé gagnant

Marin Levifve et Christopher Gaucher sont apprentis à la boulangerie-pâtisserie Hamon, située à Vaux-sur-Seine. Et lorsque les deux jeunes hommes participent à des concours locaux, ils terminent souvent à la première et deuxième place. Dernier exemple en date, le 24 mars, pour le prix de la meilleure baguette yvelinoise dans la catégorie « apprenti ».

■ AURELIEN BAYARD

Alors que les babas au rhum sont en train de cuire, embaumant au passage toute la boulangerie, Marin Levifve (21 ans) et Christopher Gaucher (22 ans) s'activent sur les croissants. Anthony Masson, le patron de la boulangerie-pâtisserie éponyme, avait au préalable découpé la pâte en triangle pour que les deux apprentis les étirent, les enroulent sur quatre tours et les disposent sur un plateau prêt à être enfourné. Ces gestes connus par cœur - ce qui leur permet de se balancer des blagues de temps en temps - sont réalisés avec une précision d'orfèvre. Il faut dire que Marin et Christopher maîtrisent leur sujet.

L'un comme l'autre participent régulièrement à des concours, sous l'impulsion de leur patron, lui-même multimédaillé. « Je ne force personne, tempère le boulanger, c'est « qui veut,

« veut » même s'il voit d'un bon œil ce type de compétition : « Cela permet de rester dans le coup et de se remettre question. » Pour le moment, ça fonctionne bien. Que ce soit pour le meilleur croissant yvelinois en juin 2024 ou la meilleure baguette tradition yvelinoise il y a trois semaines, toujours le même classement : Marin 1^{er} et Christopher 2^{ème}.

« Content de ne pas finir 1^{er} »

Les deux font fi de ces positions, préférant se conseiller mutuellement durant les sessions d'entraînement et surtout se lancent des paris, comme courir complètement nu dans la petite cour de la boulangerie - qui est à l'abri des regards indiscrets - ou prochainement devoir rallier la mairie en caleçon. « Je n'ai jamais vu quelqu'un aussi content de ne pas finir

premier » s'amuse Marin en désignant son acolyte. Ces résultats ne sont pas le fruit du hasard : chacun est passionné par ce qu'il fait.

Le benjamin de la bande confectionnait des gâteaux avec sa mère lorsqu'il était plus jeune, et a choisi de bifurquer vers la voie professionnelle dès ses 15 ans. « J'avais un bon niveau, mes professeurs ont essayé de me convaincre d'aller en filière générale » se remémore-t-il. « C'est vrai, il est même presque trop scolaire » lâche Anthony Masson en souriant. Quant à Christopher, c'était la voie de garage, littéralement, à laquelle il se prédestinait, en maintenance des équipements industriels. Mais il décide d'arrêter lors du confinement et devient vendeur dans une bou-

langerie. « Pendant mes pauses, j'allais dans l'arrière-boutique pour regarder les employés travailler les produits » explique-t-il, « il vendait des baguettes et s'est découvert une passion » plaisante alors son comparse.

Outre l'envie, les deux apprentis ont accepté sans problème les sacrifices liés à leur profession comme les horaires décalés, et aspirent à de grandes choses. Marin se prépare à quitter sa ville natale des Mureaux en septembre pour traverser l'Atlantique. Si tout se passe bien, il devrait être embauché dans un hôtel au pays de l'Oncle Sam pour, à terme, s'installer au Canada. De son côté, Christopher se voit déjà ouvrir sa propre boutique dans les cinq ans à venir. ■



Marin Levifve et Christopher Gaucher préfèrent le côté manuel de la boulangerie que la pâtisserie.

EN BREF

TRIEL-SUR-SEINE

La meilleure baguette yvelinoise de retour dans la Maison Xavier

La boulangerie trielloise a terminé 1^{ère} dans la catégorie employeur lors du concours de la meilleure tradition des Yvelines le 24 mars. Elle termine également 3^{ème} dans celle des salariés.

La maison Xavier avait réussi en 2023 à obtenir le 1^{er} prix de la meilleure baguette tradition yvelinoise dans la catégorie salarié grâce à David Babin. Si la boulangerie trielloise n'avait pas pu participer lors de la précédente édition - les vainqueurs ne peuvent pas se représenter l'année suivante - les deux boulangers remettaient donc le couvert pour 2025. Avec succès. En effet, Vincent, le gérant, est reparti avec le 1^{er} prix dans la catégorie employeur tandis que David a dû se contenter cette année de la 3^{ème} place. Ce résultat leur permet de faire partie des 2 boulangeries qui représenteront les Yvelines au concours de la meilleure baguette d'Île de France qui aura lieu l'année prochaine en mai. Changement de dimension et de cadre : cela se passera sur le parvis de Notre Dame lors de la Fête du pain. ■

EN BREF

VALLEE DE SEINE

La navette fluviale Aubergenville-Juziers reprend du service

Le BAC reprendra ses rotations gratuites entre les deux communes les week-ends et jours fériés de 10 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h, du 1^{er} mai jusqu'au 21 septembre inclus.

C'est le retour des traversées en bac ! À compter du 1^{er} mai et jusqu'au 21 septembre inclus,

les traversées fluviales gratuites entre Aubergenville et Juziers reviennent les week-ends et les



Au lieu de la vingtaine de minutes nécessaire en voiture, la traversée de la Seine ne vous prendra qu'une poignée de minutes.

jours fériés, de 10 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h. Pour rappel, 12 personnes maximum sont autorisées par embarcation.

Poussettes, vélos et animaux autorisés à bord

Les poussettes et vélos sont autorisés à bord, au même titre que vos animaux de compagnie. De quoi profiter des bords de Seine et rallier les deux rives sous un œil nouveau, un peu comme en vacances. Et surtout plus rapidement : au lieu de la vingtaine de minutes nécessaire en voiture, la traversée de la Seine ne vous prendra qu'une poignée de minutes.

Autre bonne nouvelle : du 5 juillet au 31 août, les balades gratuites autour de l'île de Juziers vont elles aussi reprendre chaque samedi et dimanche, de 14 h 30 à 15 h 30. Cette fois, les inscriptions sont obligatoires : il vous faudra contacter le 01 30 90 45 85 pour réserver vos places. ■

CONFLANS-SAINTE-HONORINE

La Conflanette voguera sur la Seine

La Ville de Conflans-Sainte-Honorine avait organisé un sondage afin de baptiser la navette qui ralliera la commune à l'île de Devant. Le nom a été révélé le 11 avril : ce sera la Conflanette.

L'île de Devant va bientôt être ouverte au public. Et pour que les Conflanaises et les Conflanais puissent accéder à cette réserve naturelle longtemps fermée au public, une navette fluviale sera mise à disposition. Mais celle-ci n'avait pas de petit nom. La Ville avait alors lancé un sondage durant une semaine pour que les habitants puissent le trouver. Au final, ce sont plus de 200 propositions qui ont été formulées pour cette future navette.

Plus de 200 propositions formulées

La Mairie a ensuite retenu 4 noms - La Conflanette, Droit devant, le Bras Favé et la Séquanaise - soumis à un vote sur les réseaux sociaux qui se terminait le 11 avril. Et c'est le premier nommé

qui l'a remporté haut la main (413 likes) devant le deuxième (seulement 32). Permission de monter à bord pour tous les amoureux de la nature qui pourront donc fouler les 1,6 km de sentier et découvrir des lieux remarquables comme l'ancien bâtiment administratif de Shell devenu désormais dortoir pour chauve-souris. ■



Le film *Les Amants de bras-mort*, sorti en 1951, a été tourné au niveau de l'ancien bras Favé de l'île de Devant.



**CHÂTEAUX
ET MONUMENTS**



**MUSÉES ET MAISONS
D'ARTISTES**



**NATURE, SPORT
ET LOISIRS**



**SPECTACLES
ET ÉVÉNEMENTS**

**vos SORTIES
à PRIX RÉDUITS**



Télécharger gratuitement l'application !

FAITS DIVERS SÉCURITÉ

■ LA REDACTION

Réforme du bac, Parcoursup, le service national universel (SNU), les jeunes avaient de quoi montrer leur mécontentement fin 2018. Une escalade de violence avait eu lieu du côté de Mantes-la-Jolie et les policiers étaient intervenus à proximité des lycées mantais Saint-Exupéry et Jean Rostand. Trois membres des forces de l'ordre avaient alors interpellé environ 150 personnes, âgées de 12 à 20 ans, dans des conditions particulières puisqu'ils avaient été agenouillés, dos au mur pour certains, les mains sur la tête, devant l'entrée des Restos du cœur, dans un jardin attenant à l'Agora. La scène avait été filmée et l'auteur de la vidéo l'avait publié accompagnée d'un message digne d'un prix Nobel : « Voilà une classe qui se tient sage ! On pourra montrer ça à leurs profs parce qu'ils n'ont jamais vu ça. »

Cela avait provoqué une vive réaction de la part des professeurs. Ceux

MANTES-LA-JOLIE Lycéens mis à genoux : non-lieu pour les policiers

Des manifestations lycéennes avaient eu lieu fin 2018 provoquant l'interpellation de 150 jeunes âgés de 12 à 20 ans. Durant celle-ci, les policiers les avaient mis à genou mains sur la tête. Sept d'entre eux avaient ensuite porté plainte. Le tribunal de Versailles a ordonné un non-lieu le 8 avril.

■ AURELIEN BAYARD



Un appel au rassemblement avait été lancé sur les réseaux sociaux, à l'initiative de parents, enseignants et lycéens après le visionnage de la vidéo.

du lycée Saint-Exupéry avait d'ailleurs indiqué par communiqué : « On néduque pas les élèves par l'humiliation physique et psychologique. [...] Comment voulez-vous que ces jeunes aient confiance dans nos institutions avec de tels agissements ? » En face, le préfet des Yvelines de l'époque, Jean-Jacques Brot, leur avait rétorqué sur RTL que « la réponse des forces de l'ordre a été proportionnée ». Il avait trouvé toutefois « lamentable » que la scène ait été filmée et diffusée. Suite à cet événement, une première enquête avait été menée

par l'inspection générale de la police nationale (IGPN) en février 2019. Mais comme le rappelle le Parisien, celle-ci avait été classée sans suite cinq mois plus tard. En effet, les examens médicaux des médecins légistes n'avaient pas pu confirmer « les violences aggravées » que dénonçaient certains mineurs. Finalement en 2020, la juge en charge de l'instruction de l'affaire au Tribunal de Nanterre (Hauts-de-Seine) s'étant estimée incompétente, le Tribunal de Versailles se voyait donc refiler la patate chaude.

Au moins sept lycéens avaient porté plainte avec constitution de partie civile pour les motifs suivants : atteinte arbitraire à la liberté individuelle et violence par dépositaire de l'autorité publique. Une enquête était aussi ouverte contre X pour « torture » ou « acte de barbarie » par une personne dépositaire de l'autorité publique. Les trois policiers étaient quant à eux placés sous le statut de « témoin assisté ». « Dans de telles circonstances, le maintien des personnes interpellées, à genoux puis assis, dans l'attente du transport [...] poursuivait un but légitime [...] et était nécessaire et proportionné », a estimé le juge dans l'ordonnance de non-lieu consultée par l'AFP. Le juge d'instruction indique également que quatre des plaignants présentent un « retentissement (psychologique) modéré ».

L'avocat des policiers, Me Louis Cailliez, s'est montré plus que satisfait. « Mes clients sont évidemment soulagés que justice leur soit rendue, plus de six ans après les faits », a-t-il indiqué à l'AFP. Dans le camp d'en face, on souhaite déjà faire appel. « Quand on ne fait pas les actes d'enquête nécessaires à la manifestation de la vérité, on aboutit évidemment à un non-lieu » s'est offusqué le représentant des lycéens Me Arié Alimi à l'agence d'information globale. ■

MANTES-LA-JOLIE Un enfant retrouvé mort dans le lac de Gassicourt

Le 11 avril, le corps d'un enfant de 4 ans a été repêché par les pompiers au niveau du lac de Gassicourt. La thèse de la noyade est privilégiée.

Une alerte disparition avait été lancée aux alentours de 18 h 30 le 11 avril afin de retrouver le petit Ertugrul Kilinc, un enfant de 4 ans atteint de troubles autistiques. Celui-ci ne se trouvait plus dans l'aire de jeux se trouvant à côté du lac de Gassicourt. Malheureusement ce sont les pompiers, aidés par une équipe cynophile et un drone thermique, qui ont repêché le corps de l'enfant au niveau du point d'eau.

78Actu indique qu'Ertugrul aurait pu s'échapper de l'aire de jeu à cause d'une maman qui n'aurait pas fermé le loquet. Une autopsie doit être réalisée sur le garçon afin de déterminer les causes de la mort même si la thèse de la noyade est fortement privilégiée. Par ailleurs, une cagnotte Leetchi a été ouverte par des proches de la famille afin de participer aux dépenses des funérailles. ■

MANTES-LA-JOLIE Les cambrioleurs en herbe se font arrêter deux fois en 24 h

Deux jeunes de 16 et 19 ans ont été interpellés par la brigade de Mantes-la-Jolie le 7 avril pour une tentative de cambriolage. Ils n'en étaient pas à leur coup d'essai car ils avaient été arrêtés la veille pour le même motif.

Peu avant l'aube le 7 avril, la police de Mantes-la-Jolie doit intervenir pour une tentative de vol par effraction dans la cité mantaise. Rapidement sur les lieux, les poli-

ciers prennent en flagrant délit deux jeunes hommes âgés de 16 et 19 ans qui tentaient de pénétrer dans un pavillon en forçant la baie vitrée avec des outils comme un tournevis. Les

malfaiteurs prennent alors la fuite à travers le jardin, mais sont finalement interpellés et placés en garde à vue.

Ils prennent leur audition à la légère puisque l'un et l'autre fournissent de piètres explications afin d'expliquer leur présence mais finissent par reconnaître la tentative d'effraction « mais pour dormir, pas pour voler ». Les vérifications effectuées par les forces de l'ordre permettent d'apprendre que les mis en cause usent de différents alias et modifient leurs dates de naissance afin de pouvoir jongler entre les statuts majeur et mineur. Surtout, le logiciel met en lumière que ce sont les deux mêmes individus qui avaient été interpellés la veille à 6 h 30, alors qu'ils commettaient à un vol par effraction dans un pavillon également à Mantes-la-Jolie.

Le jeune de 19 ans a ensuite fini au tribunal de Versailles dans le cadre des comparutions immédiates. Il a écoupé d'une peine d'emprisonnement de 9 mois, assortie d'une interdiction définitive de territoire français. Le second sera entendu par l'unité éducative de ce même tribunal le 27 juin prochain. ■

MANTES-LA-JOLIE L'ex-directeur de l'IUT de Mantes-en-Yvelines peut réintégrer l'université

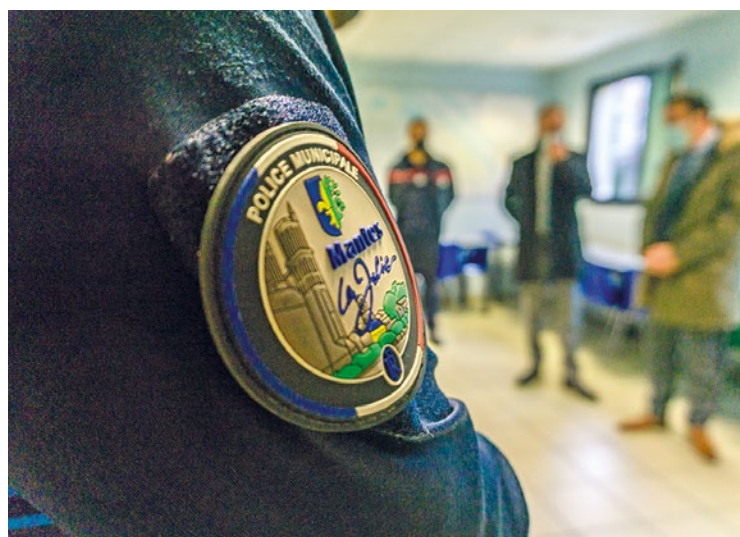
L'ancien directeur de l'IUT de Mantes-en-Yvelines avait été démis de ses fonctions suite à sa gestion d'un incident dans son établissement : des accusations de racisme à l'encontre d'un professeur. Le Conseil d'État, par une décision du 20 mars, a autorisé le cadre à réintégrer le conseil académique de l'université de Versailles-Saint-Quentin.

« Sale arabe », « queue de cochon » : un enseignant de l'IUT de Mantes-en-Yvelines avait été suspendu en février 2023 suite à des accusations de racisme de la part de plusieurs élèves de l'établissement. Le directeur de l'institut universitaire technologique avait été une victime collatérale de cette affaire puisque le président de l'université de Versailles-Saint-Quentin, université de rattachement de l'IUT, l'avait suspendu de ses fonctions à cause de sa gestion de l'événement. Cette décision impliquait aussi « sa participation aux instances et conseils de l'université et de ses composantes » et sa présence dans les locaux, sans pour autant le priver de son salaire. Tout ceci était effectif durant la procédure disciplinaire qui ne devait pas excéder un an. Le Conseil d'État s'est exprimé le 20 mars et a ordonné la réintégration

du cadre dans le conseil académique de l'université. En effet, la plus haute juridiction administrative française rappelle que le président de l'UVSQ ne disposait pas des droits pour suspendre le directeur de son mandat, cela relevant de la ministre de l'enseignement supérieur. ■



Deux blocus avaient eu lieu en février 2023 suite au comportement raciste d'un professeur envers ses élèves.



La veille, ils avaient déclaré être tous les deux majeurs lors de leur arrestation et devaient passer devant le tribunal au mois de mai.



SEPUR ACTEUR MAJEUR DES YVELINES

Sepur expert de la collecte, du tri, et de la valorisation œuvre quotidiennement pour améliorer le cadre de vie des Yvelinois.



SPORT

■ MAXIME MOERLAND

FOOTBALL

Avant le sprint final, le FC Mantois et l'OFC Les Mureaux jouent gros

Vainqueur de l'Olympique Adamois, le FC Mantois se replace à 1 point de la tête de la poule A de R1 avant d'aller défier ses concurrents directs à la montée. De leur côté, les Muriatins ont ramené un point de Saint-Brice et batailleront jusqu'au bout pour se maintenir.



Le FC Mantois va-t-il déjouer les pronostics et ravir la première place à ses concurrents ?

sailles lors de la dernière journée. Un défi de taille pour les joueurs du FC Mantois qui ont leur destin entre les mains pour monter en N3. Mais il faudra un exploit.

À l'autre bout du classement aussi, la tension est plus que palpable. L'OFC Les Mureaux, vainqueur face à l'Olympique Adamois le 6 avril (1-0), n'a pas réussi à enchaîner lors de son déplacement à Saint-Brice (1-1), samedi dernier. Une aubaine pour le Plessis-Ro-

binson, qui a étrillé Nanterre (4-0) pour doubler les Muriatins. Ces derniers se retrouvent ainsi à la 9^{ème} place de la poule A de R1, synonyme de descente en R2 à la fin de la saison. Il leur reste donc 3 matchs pour espérer se sauver, et pas des moindres. Il faudra ramener des points face à Sarcelles le samedi 3 mai, face à la réserve du Paris 13 Atletico le 17, et enfin face à Claye-Souilly lors de la dernière journée, le 24 mai. Pas une mince affaire. ■

Jaunes et Bleus dans l'angoisse d'une possible relégation, d'abord sur le parquet de Berck rang du Fliers le 4 avril, puis le vendredi 11 avril dernier, à domicile face à Besançon (85-98).

Dépassés pendant les trois premiers quart-temps, les Pisciacais n'ont pas longtemps fait illusion face à une équipe qui est partie pour se maintenir. Le baroud d'honneur lors de la dernière manche n'aura rien changé, si ce n'est redonner un peu de confiance à un effectif qui en aura bien besoin pour aborder les prochaines échéances.

Ce revers net et sans bavure face au second de la poule place Poissy à la 10^{ème} place, ce qui serait synonyme de descente à l'étage inférieur à la fin de la saison (le Pôle France ne pouvant pas être relégué). Les cinq matchs restants auront donc des allures de finales, à commencer par un déplacement périlleux à Boulogne-sur-Mer ce mardi 15 avril, avant d'accueillir Metz 3 jours plus tard. ■

La défaite du 5 avril, sur la pelouse de Claye-Souilly, va-t-elle laisser de gros regrets aux joueurs du FC Mantois ? En tout cas, cette contre-performance a eu lieu au pire des moments, pendant que les équipes réserves du FC Versailles et du Paris 13 Atletico croisaient le fer (3-1 pour les Yvelinois).

Les joueurs du FC Mantois peuvent aujourd'hui s'en mordre les doigts. Le samedi 12 avril, les Versaillais ont chuté à leur tour à Sarcelles (1-0), pendant que Parisiens et Mantais s'imposaient respectivement face à Claye-Souilly (2-0) et l'Olympique Adamois (0-1). Résultat des courses : le FC Mantois se classe 3^{ème} avec 38 points, à 1 unité de leurs deux concurrents directs à la montée qui occupent la première place à égalité. La fin de saison promet d'être brûlante : les hommes de Robert Mendy affronteront l'équipe 2 du Paris 13 Atletico le samedi 3 mai à 18h au stade Aimé Bergeal de Mantes-la-Ville, avant d'aller à Saint-Denis, 4^{ème}, puis... à la rencontre de la réserve du FC Ver-

BASKET-BALL

Avant d'affronter Boulogne-sur-Mer, Poissy joue avec le feu

Battus par Besançon vendredi dernier, les Pisciacais sont en position de reléguable après 9 journées de play-down. Après deux défaites consécutives, un sursaut est attendu ce mardi soir à Boulogne-sur-Mer.

Dans cette poule B de play-down où tout le monde se tient en quelques points, 2 semaines suffisent à renverser une dynamique qui semblait positive. Demandez aux joueurs du

Poissy Basket. Alors que leur récent regain de forme avait redonné confiance à leurs supporters quant à un possible maintien en NM1, voilà que deux défaites ont replongé les



Il reste cinq matchs pour inverser la tendance avant la fin du championnat de NM1.

VOLLEY-BALL

Le CAJVB se relance à Arles

Les Corsaires se sont imposés face au Volley-Ball Arlésien pour le compte de la deuxième journée de la phase de play-off de championnat Élite (3 sets à 2). La première place semble toutefois hors d'atteinte.

Après une entrée frustrante dans cette deuxième phase de championnat Élite face à Rennes, l'entente Conflans-Andrézy-Jouy s'est imposée sur le terrain d'Arles le samedi 12 avril. Mais que ce fut dur !

Vainqueurs des deux premiers sets (19-25, 16-25), les Yvelinois se sont ensuite relâchés, laissant les deux manches suivantes aux locaux (25-20, 25-22). Fort heu-

reusement, le CAJVB s'est adjugé le set décisif sur le score de 15 à 13, et se place désormais à la 4^{ème} place de cette phase de play-off avec 8 points. Si leur bilan reste honorable, les Corsaires auront du mal à aller chercher le duo de tête composé de Rennes et Harnes, qui comptabilisent 14 points. Prochain rendez-vous ce samedi 19 avril, au gymnase Pierre Bérégovoy de Conflans-Saint-Honorine, lors de la venue de Châlon-sur-Saône. ■



Il reste 4 journées aux Conflanais pour espérer se rapprocher du duo de tête.

AVIRON

La plus grande régates européenne revient à Mantes-la-Jolie

Le Stade Nautique International Didier Simond accueillera la 45^{ème} Régate de masse le week-end des 3 et 4 mai prochain.



Il est toujours possible d'assister gratuitement aux différentes courses du week-end.

Une fois n'est pas coutume, Mantes-la-Jolie sera le centre de l'aviron à l'occasion de la plus grande régates européenne en nombre de participants. Près de 3000 rameurs et rameuses sont attendu(e)s au Stade Nautique International Didier Simond le samedi 3 et le dimanche 4 mai, et ce dans toutes les catégories d'âge (de 12 à 60 ans), sous les couleurs

de leurs clubs respectifs, français voire même internationaux.

Et en plus, vous pouvez y assister gratuitement : l'entrée est en effet libre et ouverte à tous. D'ailleurs, il s'agit de la seule compétition d'aviron en France à permettre aux spectateurs de venir s'approcher à quelques mètres des couloirs de course, sur la totalité du parcours. ■

ENGAGÉS

**POUR L'AMÉLIORATION
DU CADRE DE VIE**



Nous créons des espaces intégrés dans des quartiers attractifs, où il fait bon vivre, en favorisant le bien-être, la sécurité et le lien social au sein de nos résidences.

CULTURE LOISIRS

■ LA REDACTION

Nouvelle année, nouveau format pour le festival *CinéMantes*. L'association Sans que tu erres, spécialisée dans la production audiovisuelle, est prête à accueillir les cinéphiles du Mantois à l'occasion de la 3^{ème} édition de son festival de courts-métrages, le samedi 26 et dimanche 27 avril, toujours à l'espace culturel Jacques Brel de Mantes-la-Ville.

9 films font pour l'instant partie de la sélection officielle, et seront diffusés le dimanche. Pour l'instant... car le public pourra choisir le 10^{ème}, le samedi soir, parmi 7 autres courts-métrages en ballottage. Le jury tranchera alors pour décerner les prix d'interprétation masculine et féminine, son prix coup de cœur, et celui du meilleur film. L'année dernière, c'est « *La mélodie du vestiaire* » qui avait remporté la timbale, lors de la seconde édition du festival qui faisait la part belle au sport.

D'ailleurs, il y aura des têtes connues dans ce jury : on y trouvera notamment l'humoriste et

MANTES-LA-VILLE Avec CinéMantes, le 7^{ème} art s'invite à la salle Jacques Brel

La 3^{ème} édition du festival de courts-métrages, organisé par l'association Sans que tu erres, se tiendra le week-end des 26 et 27 avril à Mantes-la-Ville.

■ MAXIME MOERLAND



Au total, ce sont 16 courts-métrages qui seront présentés au public lors de cette édition.

comédienne Virginie Lemoine, l'acteur Badr Iffach, aperçu notamment dans les films de Grand Corps Malade « *La Vie Scolaire* » et « *Patients* », ou encore Anaïs Rigot, scénariste et fondatrice de Cinétalks Community, et Éric Trousselle, producteur exécutif.

Les élus de l'équipe municipale de Mantes-la-Ville décerneront, eux, le prix de la Ville, tandis que les spectateurs auront également leur mot à dire avec le prix du public.

Tout comme les ciné-clubs LCC Production et Tous au Ciné, qui attribueront de leur côté le prix de la critique. L'ouverture des portes est prévue à 14h pour les deux jours de festival, suivie de la projection du court-métrage d'ouverture intitulé « *Pierre de Lune* », tandis que les projections de la sélection officielle démarrent sous les coups de 16h. Pour l'annonce des lauréats et la remise des prix, le rendez-vous est donné le dimanche à 18h. ■

YVELINES Le Département lance son festival de théâtre

Du 23 mai au 4 juillet prochain, des représentations gratuites se dérouleront dans 40 communes du territoire à l'occasion de la première édition du festival *Yvelines Théâtre*.

On connaissait *Yvelines Ciné*, événement culturel durant lequel les habitants peuvent profiter, gra-

tuitement, de séances de cinéma en plein air dans différentes communes du territoire. Le Départe-

ment va plus loin en cette année 2025 en proposant un tout nouveau festival intitulé sobrement « *Yvelines Théâtre* », et qui promet 40 représentations gratuites à travers autant de villes et villages yvelinois.

« *Le Département des Yvelines souhaite, avec ce nouveau festival, irriguer le territoire avec des spectacles qualitatifs et populaires* », explique Joséphine Kollmannsberger, vice-présidente déléguée à la Culture et au Tourisme dans un communiqué. Si on ne connaît pas encore le programme dans le détail, on sait toutefois que c'est la commune de Villepreux qui accueillera la première de cette représentation, le 23 mai prochain : c'est la pièce « *On purge bébé* » de L'Accompagnie, oeuvre qui s'adresse autant aux enfants qu'aux adultes, qui lancera les hostilités. Pour retrouver la liste des pièces qui seront à retrouver au début de l'été dans les Yvelines, rendez-vous sur le site internet du Département (yvelines.fr). ■



« *Le Département des Yvelines souhaite, avec ce nouveau festival, irriguer le territoire avec des spectacles qualitatifs et populaires* », explique Joséphine Kollmannsberger, vice-présidente déléguée à la Culture.

MANTES-LA-JOLIE Et si vous participiez à la Fête de la musique ?

La municipalité de Mantes-la-Jolie a lancé les candidatures pour le tremplin musical, qui se tiendra le lundi 5 mai à 20h à l'espace Brassens.

Voilà une belle opportunité pour les artistes et groupes amateurs (ou semi-professionnels) du Mantois : jusqu'au 22 avril prochain, ils peuvent candidater pour le tremplin musical, qui permettra à l'un d'entre eux de se produire sur scène en première partie à l'occasion de la *Fête de la musique 2025*.

L'inscription se fait par courriel à l'adresse tremplin@manteslajolie.fr en mentionnant en objet : Candidature au tremplin - Mai 2025. Le dossier de candidature est à

retrouver sur le site de la municipalité (manteslajolie.fr). La participation est gratuite et ouverte à tous les genres musicaux. Les candidats doivent être âgés d'au moins 18 ans au 5 mai 2025, date des sélections à l'espace Brassens. Un deuxième prix sera également attribué, avec à la clé une prestation sur scène pour la fête nationale 2025. « *Le groupe ou l'artiste inscrit devra se présenter sur scène avec la même formation musicale, de l'inscription au tremplin jusqu'aux représentations finales* » précise la Ville. ■



Le dossier de candidature est à retrouver sur le site de la municipalité (manteslajolie.fr). La participation est gratuite et ouverte à tous les genres musicaux.

CONFLANS-SAINTE-HONORINE Semaine artistique à l'Orangerie

Du 16 au 23 avril, les artistes du Collectif Créatif Conflanais partageront leurs œuvres et créations à l'Orangerie, dans le parc du Prieuré, à l'occasion de l'événement annuel « *Terre Eau, pour cultiver l'art* », qui célèbre la journée mondiale de la terre. Tous les jours de 10h à 19h, de nombreuses ani-

mations seront au programme. On note par exemple le concert guitare-voix de Hinode le 17 avril à 20h30, l'après-midi « *contes et histoires* » du 19 avril, ou encore l'atelier broderie et l'escape game « *Terre* » du 21. Pour retrouver le programme complet, direction le site collectifcreatifconflanais.fr. ■

VERNEUIL-SUR-SEINE Un concours photo ouvert à tous

La Ville de Verneuil-sur-Seine organise un concours de photographie gratuit, ayant pour thème « *Verneuil insolite* ». Du 28 avril au 1^{er} juin, Vernolitaïns et Vernolitaïnes pourront s'emparer de leur appareil pour immortaliser leur commune, et transmettre jusqu'à 3 photographies à l'adresse culture@verneuil78.fr. Le concours se décline en deux catégories, une pour les enfants (12-18 ans) et une pour les adultes. La pho-

tographie gagnante de la catégorie adulte sera exposée à la médiathèque Marie-Claire Tihon, tandis que les lauréats se verront remettre par la Ville différents prix comme un baptême de l'air offert par le SIVU de l'aérodrome des Mureaux-Verneuil-sur-Seine, un livre « *Verneuil-sur-Seine, une ville à l'orée des bois* » ou encore des places cinéma pour l'espace Maurice-Béjart et des lots offerts par les commerçants. ■

REPORTAGE

La Journée des Opportunités : l'heure est venue de réseauter à Mantes-la-Jolie

Retour sur la *Journée des Opportunités* qui s'est déroulée le 9 avril : de l'entretien professionnel, au coaching, en passant par la présentation de centres de formations.



L'espace de rencontre des entreprises à l'Agora.

Sous les coups de 9 heures ce mercredi 9 avril, l'Agora de Mantes-la-Jolie a ouvert ses portes à l'occasion de la *Journée des Opportunités*. Ce forum de l'emploi et de la formation est une aubaine pour les demandeurs d'emploi, mais également pour les exposants.

« Ça crée un lien entre nous, donc on arrive ainsi à collaborer de manière efficiente. Et [...] ces événements, on en a un peu dans toutes les grandes villes des Yvelines. Mais une ou deux fois par an, c'est très important » affirme

le représentant de l'Adie, une association dont le but est de financer les projets des entrepreneurs.

Organisé sur deux étages et s'étendant jusqu'en extérieur, le forum de la *Journée des Opportunités* accueillait près de trente entreprises, et vingt centres de formation. L'événement est organisé par la Ville de Mantes-la-Jolie, France Travail et la Mission Locale. L'objectif : aider les demandeurs d'emploi dans leurs recherches. Formation, alternance ou encore job d'été, les différentes

entreprises présentes recherchaient tous types de profils. Lors de cette journée, les Entreprises faisaient passer des entretiens à des candidats.

« Notre but c'est de faire découvrir les différents métiers. On a des postes où on a besoin de profils [...] avec des diplômes spécifiques. Par la suite, on peut très bien venir d'horizons différents. Il faut juste être motivé » explique une chargée du recrutement à la SNCF.

Mais, pour les entreprises, les forums comme la *Journée des Opportunités* c'est aussi l'occasion d'élargir leur réseau de professionnels. « Il y a deux choses importantes dans ce genre d'événements : rencontrer les gens, mais aussi rencontrer les partenaires » explique le représentant de l'Adie. Plusieurs centres de formations aux métiers manuels étaient également présents, comme la branche de chaudronnerie du lycée Rostand. Ils profitaient du forum pour faire découvrir leur univers à travers des ateliers pratiques : découpe de tôle, soudure ou encore réalisations créatives. Tous les types d'entreprises étaient présents sur le forum afin de répondre aux attentes de tous. ■



LFM 95.5, TA RADIO LOCALE OUVERTE A TOUS !



BESOIN DE COMMUNIQUER SUR UN EVENEMENT, UN PROJET OU ENVIE DE DECOUVRIR LE MEDIA RADIO ? CONTACTEZ-NOUS

01 30 92 58 91

direction@lfm-radio.com

lfm-radio.com

JEUX

SUDOKU :
niveau moyen

1		2			3	5	7	
5	6							4
	8		6	7	5	9		1
	5	8					9	
			7	9	2	3		8
3				1		4		2
7	3			4				9
						6		
	1		2	5		7		

SUDOKU :
niveau difficile

5								
			9			5	8	
	8		7					1
8								
	2			7		6	9	
	9		1	5	6		2	7
	1	9			3			2
2				4				6
		5	7					4

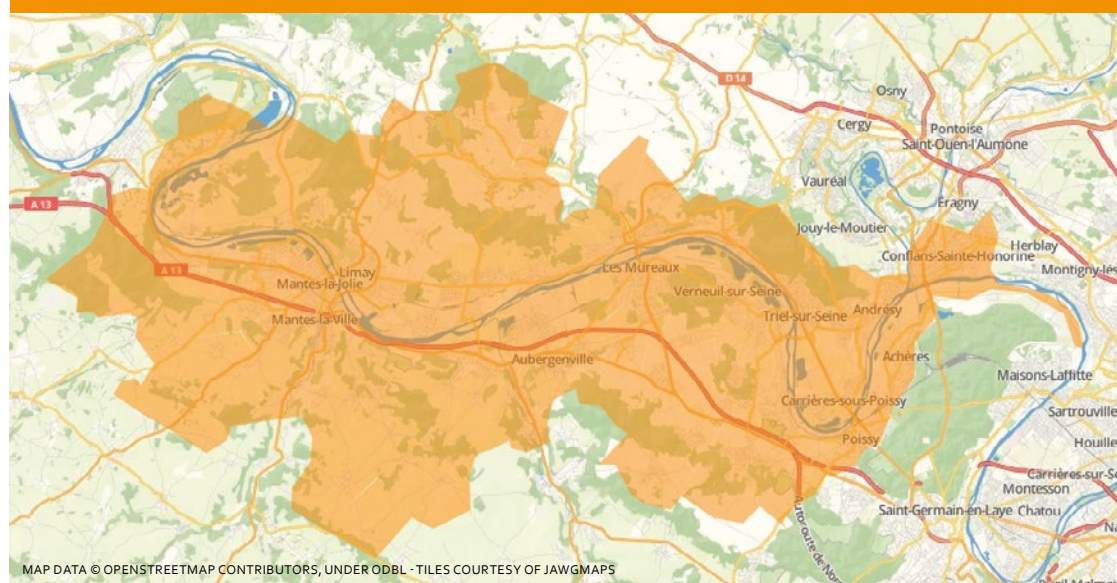
Les solutions de La Gazette en Yvelines n°432 du 9 avril 2025 :

6	7	4	9	5	2	3	1	8
8	3	1	6	4	7	5	2	9
2	5	9	1	8	3	4	6	7
3	8	5	4	9	6	2	7	1
4	2	7	3	1	8	9	5	6
9	1	6	7	2	5	8	3	4
1	9	3	5	7	4	6	8	2
5	4	2	8	6	1	7	9	3
7	6	8	2	3	9	1	4	5

2	1	8	6	5	3	7	4	9
4	7	5	9	2	8	1	3	6
6	9	3	1	7	4	2	8	5
5	2	1	8	4	7	6	9	3
8	4	6	3	9	2	5	7	1
7	3	9	5	1	6	4	2	8
1	8	7	4	6	9	3	5	2
3	6	2	7	8	5	9	1	4
9	5	4	2	3	1	8	6	7

Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

La Gazette en Yvelines



L'actualité locale de la vallée de Seine, de Rosny-sur-Seine à Achères en passant par chez vous !

9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville
Tél. 01 75 74 52 70 - lagazette-yvelines.fr

Vous avez une information à nous transmettre ?

Un événement à annoncer ?
Des précisions à nous apporter ?
Un commentaire à faire ?
Contactez la rédaction !

redaction@lagazette-yvelines.fr

■ **Directeur de la publication, éditeur, rédacteur en chef :** Lahbib Eddaouidi - le@lagazette-yvelines.fr ■ **Rédacteur en chef adjoint, Actualités, Sport, culture :** Maxime Moerland - maxime.moerland@lagazette-yvelines.com ■ **Actualités, faits divers, culture :** Aurélien Bayard - aurelien.bayard@lagazette-yvelines.com ■ **Publicité :** Lahbib Eddaouidi - le@lagazette-yvelines.fr ■ **Mise en page :** Lucas Barbara - maquette@lagazette-yvelines.fr ■ **Imprimeur :** Paris Offset Print - 30, rue Raspail 93120 La Courneuve

ISSN : 2678-7725 - Dépôt légal : 4-2025 - 60 000 exemplaires
Édité par La Gazette du Mantois, société par actions simplifiée.
Adresse : 9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville



LA COULÉE VERTE

VISITES GRATUITES

ENTRE AVRIL ET SEPTEMBRE

Profitez d'une expérience unique : visitez la Coulée Verte implantée en plein coeur du site de production d'eau potable du Pecq-Croissy géré par SUEZ et située en bord de Seine.

Des guides experts de l'eau et de la Ligue de Protection des Oiseaux vous expliquent le cycle de l'eau et vous font découvrir la biodiversité présente sur le site.

**POUR VOUS INSCRIRE,
RENDEZ-VOUS SUR :**

<https://www.portesouvertes.suez.fr/la-coulee-verte/>
ou flashez-moi !

